



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 septembre 2002**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 26 août 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 17 septembre 2002

**OFFICE DE TOURISME DE NIORT / SUBVENTION DE  
FONCTIONNEMENT SUPPLEMENTAIRE**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Rodolphe CHALLET, Mme  
Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, M. Robert  
PLANTECOTE

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme  
Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-  
Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard  
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,  
M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck  
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie  
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis  
EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

**Excusés :**

*Adjoints :*

M. Joël RENOUX

*Conseillers :*

Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2002**

DELIBERATION D20020251

**Vie Associative/Jumelages**

**OFFICE DE TOURISME DE NIORT / SUBVENTION DE  
FONCTIONNEMENT SUPPLEMENTAIRE**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Lors de la séance du 28 juin dernier, le Conseil Municipal a adopté le principe du passage en régie de l'Office de Tourisme de Niort et du Pays Niortais.

Toutefois, afin de préparer ce transfert dans les meilleures conditions, l'association a amorcé la mise en place des outils nécessaires à la poursuite des trois objectifs principaux inscrits dans son schéma de développement à savoir : l'accroissement de la fréquentation des séjours d'agrément, la fidélisation de la clientèle et la valorisation de la clientèle affaire.

Pour cela, il s'appuie sur quatre axes identifiant le territoire : le Patrimoine et l'Environnement, les Métiers d'Art, les Sports et les Loisirs et le Pôle Affaires.

Pour atteindre les objectifs fixés, il se doit de connaître les attentes des touristes et l'offre existante, d'organiser et structurer l'offre touristique et de loisirs, de communiquer cette offre auprès du public et de valoriser l'accueil au service d'une mise en marché du territoire.

Afin de cerner les attentes du public, l'Office de Tourisme a, notamment, mené une étude commandée par la Municipalité niortaise sur l'hôtellerie de plein air à Niort. Elle a pour but de permettre à la Ville de Niort de décider de l'évolution du camping de Noron et de l'intérêt d'organiser l'accueil des campings caristes. D'autres commandes sont en cours pour la mise œuvre des décisions prises sur ces sujets.

Par ailleurs, la structuration de l'offre est en continuelle progression. L'Office de Tourisme a élaboré d'ores et déjà quatre circuits intra muros. D'autres produits touristiques vont être prochainement élaborés. Le Passeport Ambassadeur qui est une offre globale de découverte du territoire sous la forme de gratuités et de promotions sera disponible dès cet automne. La clientèle « groupe » est également en développement puisque pour cette année, l'Office de Tourisme a instruit pour plus de 150 000 euros (70 000 euros en 2001) de prestations touristiques qui sont autant de retombées directes pour les prestataires locaux.

L'offre touristique va aussi s'appuyer sur les festivités estivales dès lors que l'organisation des manifestations qui concourent à « l'Été Niortais » serait confiée à la Régie municipale Office de Tourisme.

En outre, la valorisation et le développement d'outils de communication s'effectuent soit avec des partenaires, soit en autonomie. Les documents génériques ont été réalisés avec les quatre Offices de Tourisme du Marais Poitevin. Des actions vers les clientèles étrangères (Anglaise et Italienne) s'organisent au sein d'AIRE 198 en collaboration avec le Comité Régional du Tourisme.

Enfin, la valorisation de l'accueil touristique passe par une organisation de l'espace accueil favorisant l'interpellation du public par une offre touristique. Cette nouvelle disposition est en cours d'élaboration. De même, plus d'une centaine de prestataires ont accepté d'être des diffuseurs de l'offre touristique niortaise durant cet été en acceptant un présentoir dans leur établissement. Cette opération se poursuivra sur toute l'année. L'Office de Tourisme va proposer la mise en place d'une centrale de réservation qui permettra de répondre à la demande d'hébergement en temps réel.

La réalisation de ces objectifs par l'Office de Tourisme, en tant que Régie, conformément à la volonté de la Municipalité de Niort, implique la mise en place des moyens adéquats et ce dès maintenant dans le souci d'une opérationnalité pour l'année prochaine.

A cet effet, une subvention complémentaire de 60 502 € est nécessaire.

Imputation Budgétaire : 929.951.6574 #03225

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention d'un montant de **60 502 €** à l'Office de Tourisme de Niort et du Pays Niortais, cette subvention étant imputée au Budget 2002.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 33  
Contre : 0  
Abstention : 10  
Non participé : 0  
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort  
**Bernard BELLEC**  
L'Adjoint Délégué

**Alain BAUDIN**

[Ordre du jour](#)